

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

VILLENEUVE-TOLOSANE, 31 - 2014

[Maître d'ouvrage]

Mairie de Villeneuve-Tolosane (31)

[Maître d'oeuvre]

ARCHEA architectes

[Programme]

Maison de la petite enfance

[Type de travaux]

Rénovation et extension

[Mission]

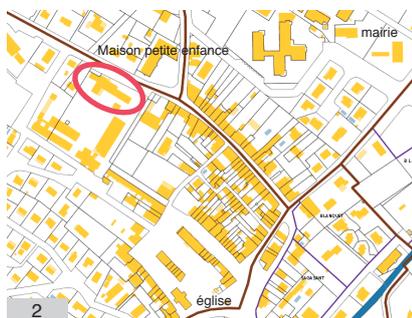
Complète

[Surface]

657 m²

[Coût des travaux TTC]

1 279 000 €



1. Maison de la Petite Enfance, Boulevard des Écoles.
2. Extrait plan cadastral. Cadastre.gouv.fr
3. Vue aérienne du site : Maison de la Petite Enfance, école maternelle, école élémentaire, restaurant scolaire. Géoportail.



[DÉMARCHE DE LA COMMUNE]

Dans les années 2000, la commune de Villeneuve-Tolosane entame une réflexion sur l'ensemble de l'îlot regroupant le groupe scolaire Fernand Bécane et la structure multi-accueil située le long du boulevard des Écoles. En 2013, une école maternelle neuve voit le jour en remplacement des préfabriqués. En parallèle, la commune lance le projet de rénovation et d'extension de sa structure multi-accueil pour créer une Maison de la Petite Enfance. L'objectif est d'améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel. Le projet doit permettre également d'augmenter l'effectif et de créer des espaces supplémentaires indispensables au bon fonctionnement de l'établissement.

[HISTORIQUE]

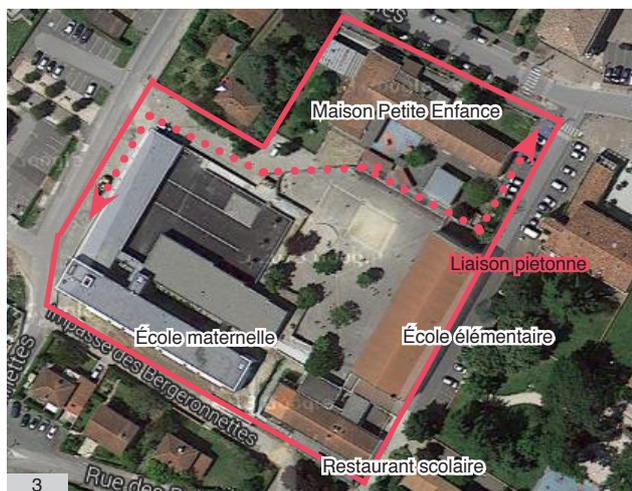
En 1971, le groupe scolaire est implanté sur cet îlot de 12000 m² en limite de centre bourg, à proximité de la mairie et de l'église.

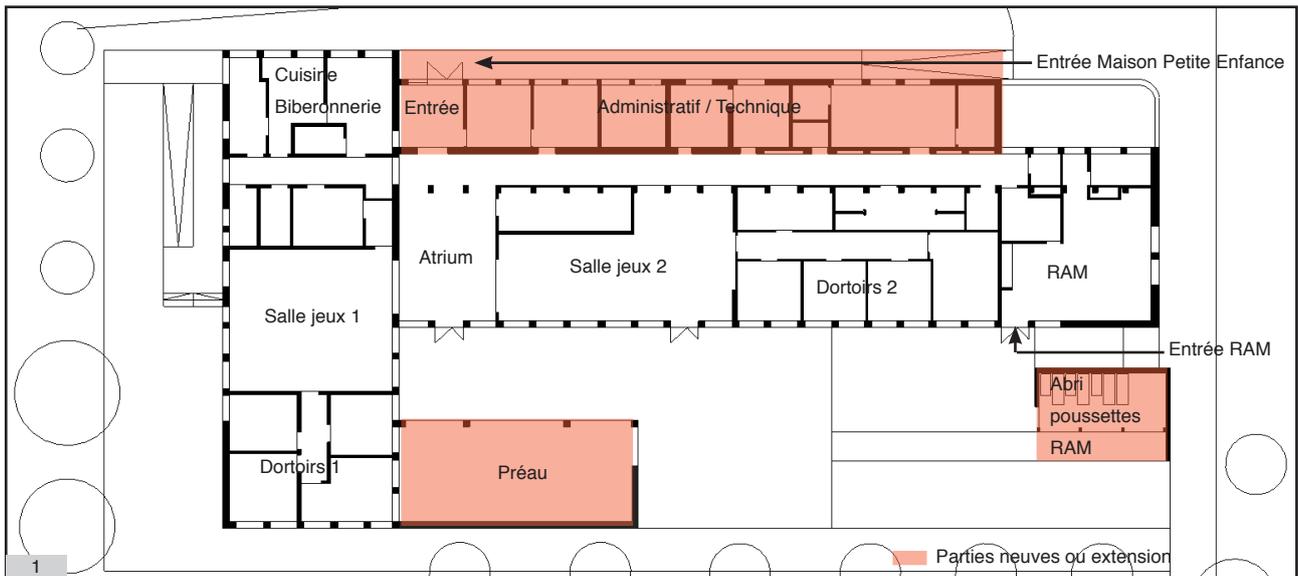
Il est composé d'une école élémentaire et d'une école maternelle.

En 1998, le bâtiment accueillant l'école maternelle est reconverti en crèche, halte-garderie, ludothèque et salle informatique pour l'école élémentaire.

En 2008, la commune engage des transformations afin de créer une structure multi-accueil pour 37 enfants et un RAM Relais Assistante Maternelle.

Aujourd'hui, cet équipement est devenu la Maison de la Petite Enfance.





[IMPLANTATION ET CONCEPTION]

La Maison de la Petite enfance (bâtiment et espaces extérieurs) occupe environ 2 400 m² sur le site. Le projet architectural traduit une volonté exprimée par la maîtrise d'ouvrage, de distinguer l'existant et le nouveau. Un jeu de couleurs est mis en oeuvre : orange pour les parties neuves et blanc pour les parties anciennes restaurées. L'entrée de la crèche, dont l'unique accès se fait depuis le boulevard, est facilement identifiable pour les usagers et intègre les rampes d'accès réglementaires. Le bâtiment existant est rénové et agrandi pour créer des espaces supplémentaires.



1. Plan sommaire de la Maison de la Petite Enfance.

2. Structure multi-accueil - avant travaux (Bd Ecoles)

3. Façade arrière, depuis liaison piétonnière.

[PROCÉDÉS CONSTRUCTIFS]

L'objectif est de requalifier l'ensemble construit tout en l'intégrant à son environnement proche. Pour cela, les ouvertures en aluminium sont travaillées avec un système de stores. Le bandeau vitré sur l'auvent est obstrué en creux pour conserver le rythme de la façade et permettre la création d'un faux-plafond technique.

A l'intérieur du bâtiment, seuls les éléments de structure sont conservés afin de pouvoir recomposer les espaces et améliorer le confort.

[APPROCHE ENVIRONNEMENTALE]

Une approche environnementale est mise en place. Les priorités sont données au confort acoustique et hygrothermique, à la gestion de l'énergie, à l'entretien et la maintenance du bâtiment.

[ESPACES EXTÉRIEURS]

L'espace extérieur est repensé pour une meilleure intégration dans l'ilot tout en offrant divers espaces de jeux aux enfants : sol souple, pelouse, plantations... Un préau est créé.

Le long du boulevard, les clôtures sont démolies afin de ne pas avoir d'obstacle visuel entre le domaine public et la Maison de la Petite Enfance. L'objectif est d'ouvrir largement la vision par un traitement adapté.

Une liaison piétonnière est créée entre la crèche et les divers bâtiments présents sur le site, afin de relier les équipements. Sur l'arrière du bâtiment, les clôtures reprennent la typologie du cheminement pour s'inscrire avec homogénéité dans l'ensemble du site.